

## Niort, Lille métropole et Vertou reçoivent les Trophées AFNOR de la performance publique

**Le groupe AFNOR récompense les administrations des villes de Niort, de Lille Métropole et de Vertou pour les résultats probants suite à une autoévaluation de leur organisation et de la conduite de leurs politiques publiques locales.**

*Saint-Denis, le 18 novembre 2019* - Primer celles et ceux qui sont organisés pour conduire des politiques publiques locales de manière remarquable : tel est l'objectif des Trophées issus de la plateforme [Indiko Performance publique](#). Lancé par le groupe AFNOR en 2018, ce baromètre permet aux décideurs territoriaux d'autoévaluer leur politique publique déployée localement. Un questionnaire en ligne les conduit à réaliser une radioscopie de leur organisation : projet stratégique et dynamique d'aménagement du territoire, mode de gouvernance de la collectivité, gestion responsable des ressources, management des services, services rendus aux citoyens et engagement dans la transition écologique.

**Les trois lauréates des Trophées AFNOR de la performance publique 2019 sont :**

1. La Ville de Niort (Deux-Sèvres, région Nouvelle-Aquitaine, 60 000 habitants) : trophée remis à Bruno Paulmier, directeur général des services ;
2. Lille Métropole (Nord, région Hauts-de-France, 90 communes, 1,2 million d'habitants) : trophée remis à monsieur Bruno Cassette, directeur général des services ;
3. Vertou (Loire-Atlantique, région Pays de la Loire, 24 000 habitants) : trophée remis à Hélène Guillet, directrice générale des services.

Cap et vision, orientation soutenable de leur stratégie de développement, gouvernance participative, performances managériales des services et politiques publiques alignées aux enjeux territoriaux : les équipes de chaque ville emmenées par leurs DGS respectifs ont été récompensées au nom de leur action visant à répondre aux attentes sociétales de toutes les parties prenantes de leurs territoires (habitants, associations, entreprises...), pour faire face aux défis exprimés par les Objectifs de Développement Durable définis par les Nations-Unies (climat, eau, énergie, mobilité, santé, emploi, institutions efficaces et exemplaires). »

### Définir un nouveau projet d'administration

A disposition de tous les décideurs territoriaux, Indiko Performance publique est un moyen opérationnel de faire un bilan de la méthode utilisée pour conduire les politiques publiques. « *A la veille des élections municipales, cette plateforme peut aider à définir des priorités dans la formalisation d'un nouveau projet d'administration, mais aussi à revisiter l'organisation qui devra être mise en place* », résume Halimah Pujol, responsable secteur public du groupe AFNOR.

Le baromètre de la performance publique sera reconduit en 2020, sur la base de toutes les participations sur la plateforme [Indiko Performance publique](#). Dirigeants de collectivités territoriales de toutes tailles et de métropoles peuvent donc se lancer, et ceci gratuitement. Au-delà de l'outil en ligne, le groupe AFNOR propose également un diagnostic participatif pour associer le comité de direction à la démarche.

## Trois questions à :

**Bruno Paulmier,  
DGS de la ville de Niort**



### **Pourquoi avez-vous participé au baromètre de la performance publique ?**

« La ville de Niort avait achevé son agenda 21 et recherchait un nouveau souffle pour sa politique de développement durable. Sous l'impulsion du ministère de la transition écologique et solidaire, nous nous sommes tournés vers les 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Le caractère universel et partagé avec l'ensemble de parties prenantes présentait un grand intérêt pour se parler et mobiliser. Mais alerté sur la difficulté probable de décliner au niveau local un agenda 2030 conçu à l'échelle internationale, j'ai été très attiré par la démarche très construite et très facilitante mise au point par AFNOR avec le baromètre de la performance publique. Elle permet la transposition des politiques publiques au regard des ODD, l'établissement d'un autodiagnostic vérifié (avec des preuves) et plaçant le développement durable au centre des questions de performance, et non pas à la périphérie comme c'est le cas pour les modèles classiques. »

### **Vous avez sollicité un diagnostic participatif en comité de direction, qu'en reprenez-vous ?**

« Je suis particulièrement satisfait d'avoir mobilisé une cinquantaine de cadres pour remplir l'abondant questionnaire – pour moi c'est un gage de sérieux. Nous y avons passé du temps en solo et en collectif pour voter à main levée ou par acclamation les réponses à chaque question. Le questionnaire avait été découpé en grande partie par thème et chaque membre de la DG a piloté la coproduction des réponses avec les cadres de son pôle. Donc, nous avons su faire s'exprimer l'expertise, la transversalité et l'autoévaluation. Le tout sur un temps court. C'était très riche. Le résultat était encourageant et chaque cadre a pu mesurer le chemin à parcourir pour progresser. C'était aussi un exercice de cohésion inédit. Je crois qu'ils ont bien compris que le Trophée d'or est décerné à l'ensemble des agents qui se sont mobilisés »

### **Quel regard portez-vous sur les standards, notamment internationaux comme ISO 26000, pour répondre aux ODD ?**

« Les démarches d'amélioration continue sont extrêmement positives pour les collectivités locales. Elles permettent de progresser et de mesurer le chemin parcouru. Elles nous font gagner énormément de temps et de crédibilité. Nous n'en avons pas assez l'habitude. Mais nous ne pouvons pas, d'un côté, dire que nous souffrons (les collectivités et les agents territoriaux) d'un manque de reconnaissance sur notre productivité et nos apports à la société française et, de l'autre, faire comme si nous n'avions pas de compte à rendre à ce sujet, aux élus, aux habitants, aux partenaires publics et privés et aux agents

eux-mêmes qui doivent comprendre le sens et le résultat de leur action. Alors, avec le soutien du maire et des élus, j'opte résolument pour une démarche structurée et nous allons nous engager en 2020 sur la voie d'une évaluation Engagé RSO collectivités fondée sur la norme ISO 26000. AFNOR a beaucoup travaillé sur le sujet et propose une méthodologie de travail adaptée garantissant rigueur, exigence et comparabilité avec les autres collectivités. A nous de nous en saisir pour en tirer le meilleur parti, en toute intelligence collective et en voulant servir notre projet territorial de développement *Niort durable 2030*. »

**Les trophées ont été remis le 7 novembre à Territorialis, sur stand du SNDGCT, partenaire du baromètre AFNOR de la performance publique.**



### **A propos du groupe AFNOR**

Missionné par l'Etat pour représenter la France dans les instances de normalisation européennes et internationales, AFNOR met à disposition de tous des bonnes pratiques, élaborées collectivement. Observateur historique de la qualité en France, le groupe AFNOR outille les acteurs publics dans leur recherche d'amélioration, en les aidants à objectiver leurs résultats. Les Cercles de la performance publique locale, organisés partout en France, réunissent des centaines de DGS en quête de solutions pour challenger leur gouvernance, en éclairant leurs pratiques à l'aune de standards du monde entier, pour mieux les dépasser. Groupe associatif d'envergure internationale, implanté en France dans 14 villes, le groupe AFNOR se positionne comme un vecteur de confiance pour les acteurs publics et les organisations en général. La direction générale du groupe AFNOR est assurée par Olivier Peyrat. <https://www.afnor.org/secteur-public/>

Contact presse : Olivier Gibert – 01 41 62 84 17 – [presse@afnor.org](mailto:presse@afnor.org)